AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0743
FR0000120495-FS0350

3 juin 2015

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOMFY SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 mai 2015, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 27 mai 2015 :

- la société J.P.J.S[1] a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le seuil de 50% du capital de la société SOMFY et détenir individuellement, 3 858 802 actions SOMFY représentant 7 717 604 droits de vote, soit 52,15% du capital et 59,94% des droits de vote de cette société[2] ;

- la société Compagnie Financière Industrielle[3] a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le seuil de 5% des droits de vote de la société SOMFY et détenir individuellement, 330 775 actions SOMFY représentant 661 550 droits de vote, soit 4,47% du capital et 5,14% des droits de vote de cette société[2].

Ces franchissements de seuils résultent de l'annulation par la société SOMFY de 436 800 de ses propres actions[4].

À cette occasion, le concert constitué par M. Paul Georges Despature, ses enfants et les sociétés J.P.J.S[1] et J.P.J. 2[5] qu'il contrôle, la société Compagnie Financière Industrielle[3], la société Manacor[6], la société Somplus[7] et certains membres de la famille Despature **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 27 mai 2015, 5 573 687 actions SOMFY représentant 10 943 608 droits de vote, soit 75,32% du capital et 84,99% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

[1] Société (sise 25, avenue Fosse-aux-Chênes, 59100 Roubaix) contrôlée par M. Paul Georges Despature.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 400 000 actions représentant 12 876 205 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Société anonyme de droit luxembourgeois (sise 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Patrick Despature.
[4] Cf. communiqué société diffusé par SOMFY le 27 mai 2015.
[5] Société (sise 11 A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants.
[6] Société (sise 11 A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Thierry Despature.
[7] Détenue à 100 % par J.P.J.S.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
J.P.J.S[1]	3 858 802	52,15	7 717 604	59,94
J.P.J. 2[5]	643 005	8,69	1 267 463	9,84
Manacor[6]	391 900	5,30	749 086	5,82
Compagnie Financière industrielle[3]	330 775	4,47	661 550	5,14
Famille Despature	308 756	4,17	474 907	3,69
Somplus[7]	37 266	0,50	66 692	0,52
Paul Georges Despature	3 183	0,04	6 306	0,05
Total concert	**5 573 687**	**75,32**	**10 943 608**	**84,99**